MAIRIE de BETHONCOURT 25200

OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE PRONONCEE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Par:	Monsieur BOUGAUD Christian
Demeurant à :	3 rue henri bretagne 25200 BETHONCOURT
Sur un terrain sis à :	3 rue henri bretagne 25200 BETHONCOURT 57 AN 382
Nature des travaux :	Pose d'un garage métallique sur dalle béto

N° DP 025 057 23 A0030



Le Maire de la Commune de BETHONCOURT.

Vu la déclaration préalable présentée le 21/08/2023 par Monsieur BOUGAUD Christian ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la pose d'un garage métallique sur dalle béton ;
- sur un terrain situé 3 rue henri bretagne :

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 20/10/2005, les modifications approuvées en date du 04/10/2007, 21/02/2012, 11/05/2015, 17/10/2016 et 01/02/2021 et les modifications simplifiées approuvées le 11/02/2013 et le 09/07/2018 ;

Considérant que l'article « ARTICLE UB 11 : Aspect extérieur » du règlement de Plan Local d'Urbanisme dispose que les toitures doivent comporter au moins deux pans et développer une pente comprise entre 20° et 45°;

Considérant que la pente de toit du projet est de 6.84°;

ARRETE

Article 1: La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision d'opposition. Vous ne pouvez donc pas entreprendre vos travaux.

BETHONCOURT, le 4 septembre 2023

Le Maire,

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.